

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination irrégulière. |

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON - PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Statistique concernant la Congrégation Notre-Dame, fondée à Montréal en 1658, par la vénérable Marguerite Bourgeoys.—La question du tabac à la Chambre des Communes, à Ottawa.—Célébration de la fête en l'honneur de St-Thomas d'Aquin, au Séminaire de Rimouski.—Circulaire à l'occasion de la Province de Manitoba.

Conferie Agricole : Conditions économiques de l'entretien et de l'amélioration des animaux domestiques.

Correspondance : Culture du tabac dans la Province de Québec.—Ls. N. Gauvreau, N. P., membre du Conseil d'agriculture.

Sujets divers : Culture du gadellier pour boisson.—Distribution de nourriture pour les animaux.—Amélioration de nos races.—D'animaux par le régime.—Education des porcs.

Choses et autres : " Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière, par le Dr G. LaRoque, 2e édition.—Sommaires de la " Revue de la Mode et du Monde illustré.—La " plante roullante " en Amérique.—Instruction agricole.—Instrument indispensable: Plumes stylographiques; prix: de \$2 à \$2.50 chacune; en vente chez M. Louis E Duulap, gérant de la " Stylographic Pen Company, Nc. 290, rue Washington, BOSTON.

Recettes : Moyen de lustrer les couvertures de livres.—Polir et lustrer tout ouvrage doré.

A nos abonnés.—Cette semaine, nous ferons parvenir à tous les abonnés de la Gazette des Campagnes qui y ont droit, la prime offerte l'automne dernier. Ceux qui nous ferons parvenir leur abonnement pour l'année finissant le 1er août 1883, d'ici à 15 jours, auront droit de recevoir cette prime. Plus de la moitié de nos abonnés ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement pour l'année courante; c'est un tort considérable que nous subissons par ce long délai de leur part. Nous espérons que l'on se fera un devoir de nous faire parvenir au plus tôt ce qui nous est dû afin que nous puissions faire honneur à nos affaires, en payant nous-même nos dettes avec le fruit de nos labours par la publication de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

Congrégation Notre-Dame.—Cette congrégation fut fondée à Montréal en 1658 par la vénérable mère Marguerite Bourgeoys dont la sainte vie est trop connue de tous pour que nous ayons à la rappeler. On sait que son procès en canonisation, qui se poursuit activement à Rome, vient d'entrer dans une nouvelle phase puisque des lettres rémissoriales de la S Congrégation des Rites sont arrivées dernièrement à Montréal, déléguant Mgr évêque de Montréal, son vicaire-général et quatre autres juges par eux nommés, à commencer le procès apostolique de fama sanctitatis, etc. C'est un grand pas qui rapproche beaucoup la solution de cette question, qui intéresse, à si juste titre, tous nos concitoyens.

Cette congrégation compte actuellement 764 sœurs professes, 72 novices et 33 postulantes. Sur ce nombre 670 sont employées à l'enseignement.

Les maisons d'éducation de la Congrégation sont au nombre de 89, comprenant 18,028 élèves. Elles sont ainsi réparties dans les diverses provinces :

Province de Québec :	56 maisons,	492 sœurs,	13,245 élèves.
Province d'Ontario :	7 "	47 "	1,151 "
Province du N. Brunswick :	5 "	19 "	421 "
Province de la N. Ecosse :	3 "	14 "	331 "
Ile du Prince Edouard :	7 "	35 "	844 "
Ile de la Madeleine :	1 "	4 "	50 "
Etats-Unis :	7 "	59 "	1,986 "

Ces maisons sont ainsi réparties dans chaque province : Dans le diocèse de Montréal il y a, dans la ville même, la Maison mère, dont la supérieure est la mère Saint Bernard, puis les maisons Villa-Maria, Mont Sainte Marie, Notre-Dame; les académies Saint-Denis, Saint-Antoine, Ste-Catherine, Saint-Joseph, Sainte Anne, Saint-Patrice, Bourgeoys, la Visitation de la côte Saint Paul, N. D. des Anges; les écoles Saint-Laurent, Saint-Antoine, Bonsecours.

En dehors de la ville on trouve des maisons à : Oka, la Pointe aux Trembles, Boucherville, Laprairie, la Pointe Claire, Berthier, Terrebonne, Saint-Eustache, les

Cèdres, Chateauguay, L'Assomption, Sainte-Thérèse, Saint-Jean, Chambly, Joliette.

Dans le diocèse de Québec sont des établissements à *Sainte-Famille, Saint Roch, Pointe aux Trembles, Saint-François, Rivière-Ouelle, Sainte-Marie, Sainte-Croix, Saint Thomas, Kamouraska, Saint-Sauveur, Bellevue, Saint-Romuald, New-Liverpool, Saint Aubert, Saint Augustin.*

Diocèse de Chicoutimi, un établissement à la *Baie Saint-Paul.*

Diocèse de Saint Hyacinthe: à *Saint-Denis, Sorel, Saint Athanase.*

Diocèse de Trois-Rivières: à *Sainte Anne Yamachiche, Saint-Chrystophe, Sainte-Anne la Pérade, Victoriaville.*

Une maison dans le diocèse de Sherbrooke à *Sherbrooke.*

Dans le diocèse de Kingston, à *Kingston, Williamstown, Brockville, Ecole Saint Jean.*

Une maison dans le diocèse d'Ottawa, à *Ottawa.*

Une maison dans le diocèse de Peterborough, à *Peterborough.*

Dans le diocèse de Chattam (N. B) à *New-Castle, Caragnet, Bathurst, Bathurst Ville, Saint-Louis.*

Dans le diocèse d'Arichat (N.E) à *Arichat, Acadiaville, Pictou.*

Dans le diocèse de Charlottetown (P. E. I.) à *Charlottetown, Saint Joseph, Miscouche, Summerside, Tignish, Souris, Rustico.*

Aux Etats-Unis des maisons florissantes sont établies à *Chicago, Bourbonnais, Kankakee* dans le diocèse de Chicago; puis dans le diocèse de Burlington, à *Saint-Albans, Saint-Johnsbury*, et enfin à *Lewiston* dans le diocèse de Portland.

Faire connaître le nombre toujours croissant des élèves qui viennent tous les ans demander l'instruction dans les établissements de la Congrégation Notre-Dame, est le meilleur éloge qu'on puisse faire de ces établissements, des soins empressés et de la solidité de l'éducation que donnent les bonnes Sœurs, qui savent si bien s'inspirer des exemples et des vertus de leur fondatrice, la vénérable mère Marguerite Bourgeoys.—*La Semaine Religieuse de Montréal.*

Le tabac canadien.—A Ottawa les députés de la province de Québec ont tenu un conciliabule pour étudier et élaborer un projet de loi sur le tabac canadien.

M. le Dr Desaulniers agissait comme président et M. Amyot comme secrétaire. Ils ont adopté les résolutions suivantes qui, vont être présentées à l'hon. M. Costigan :

“ Attendu que la culture du tabac canadien est encore une industrie naissante qui promet de devenir une source de richesse pour le pays pourvu qu'elle soit encouragée et favorisée on lui laissant toute la latitude possible, à son origine ;

“ Attendu que le tabac canadien est surtout propre à la fabrication du tabac noir en torquette dont l'écoulement serait facile et avantageux ;

“ Attendu qu'il importe d'accorder aux manufactures de tabac canadien une protection suffisante pour les engager à se livrer à cette industrie, ce qui assurera la confection de bon tabac manufacturé et ajoutera à sa valeur ;

“ Attendu que cette protection résulterait entr'autres moyens du droit exclusif de manufacturer le tabac canadien,

“ Il est résolu qu'il serait juste de

“ 10. Laisser la culture et la vente du tabac canadien en feuille libre ;

“ 20. D'accorder aux manufactures le droit exclusif de manufacturer le tabac canadien ;

“ 30. De conserver un droit différentiel considérable entre le tabac canadien et le tabac étranger ;

“ 40. D'accorder aux manufacturiers de tabac le droit de manufacturer le tabac canadien et le tabac étranger dans le même établissement ;

“ 50. D'accorder une prime d'encouragement pour la culture du tabac canadien. ”

Comme les Etats-Unis ont diminué à 8 cts le droit sur le tabac, le gouvernement d'Ottawa sera sans doute obligé de réduire les droits imposés.

Il est probable, dit le *Journal de Québec*, que les droits suivant vont être établis :

Tabac américain, en entrant dans la manufacture, 4 cents.

Tabac canadien, entrant dans la manufacture : Sans charge.

Tabac américain ou canadien sortant de la manufacture : 3 cents additionnels.

Tabac canadien en feuille : culture et vente libres.

La St Thomas d'Aquin au Séminaire de Rimouski.—La fête de l'Angélique Docteur St Thomas d'Aquin, a été célébrée avec beaucoup de pompe, mercredi dernier, 7 mars, au Séminaire de Rimouski. Il va sans dire que le jour de la fête du grand Saint que Léon XIII a donné pour patron à toutes les écoles catholiques, est un grand congé réglementaire.

A 9 h. a. m. eut lieu, à la chapelle du séminaire, une grand'messe solennelle à laquelle assistaient Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski, ainsi que tout le clergé de la ville, et les élèves du Grand et du Petit Séminaire. Le sermon de circonstance fut prêché par M. le Grand Vicairé E. Langevin, qui fit à St Thomas une heureuse application du texte: “ J'ai vu un ange dans le soleil, ” tiré de l'Apocalypse. Le chœur des élèves exécuta la messe du second ton harmonisée avec accompagnement d'orchestre.

Dans l'après midi, MM. les élèves du Grand Séminaire nous firent assister à une brillante joute scholastique. M. Ant. Bérubé développa une thèse sur la nécessité du sacrement de pénitence.

Vigoureusement attaquée par MM. Soucy, Saindon, Sirois et Sylvain, elle fut défendue avec beaucoup d'habileté par MM. Côté, d'Auteuil, Belles-Isles et Roy.

A 7 1/2 h. p. m. MM. les élèves de philosophie junior nous donnèrent une séance magnifiquement drapée de formes scholastiques. M. Sam. Rioux développa la thèse du miracle. Elle eut pour adversaires, MM. A. Morisset, E. Pelletier, T. d'Anjou et L. Bouillon, dont les objections ne purent tenir, en face des victorieux arguments de MM. A. Poirier, J. Ouellet, J. Dabé, W. Cullen et Ad. Lavoie. A la fin de chaque séance, Mgr l'Evêque de Rimouski félicita chaleureusement, en langue latine, les héros des brillants tournois théologiques et philosophiques dont il venait d'être témoin. Sa Grandeur paraissait heureux des honneurs

prodigués à l'Ange de l'école par le séminaire diocésain, sous la puissante impulsion de son supérieur, M. le chanoine L. J. Langis, docteur en théologie.

Samedi le 10 courant, dans la chapelle du séminaire Mgr J. Langevin, évêque de Rimonski, conféra l'ordre sacré du sous-diaconat à M. A. Bérubé, professeur de rhétorique, et le diaconat à M. Aug. Gagnon, professeur de philosophie intellectuelle.

M. A. Bérubé est le frère de M. Thomas Bérubé, curé de St Simon, et de feu M. J. B. Bérubé, vicaire à Carleton, décédé il y a quelques années à l'hospice des Sœurs de la Charité de Rimouski.—*Communiqué.*

Province de Manitoba.—Nous avons reçu, avec prière de la publier, la circulaire suivante :

Extrait des Minutes des procédés d'une assemblée du Bureau d'Agriculture de la Province de Manitoba, tenue dans la Cité de Winnipeg, les 10 et 11 janvier 1883 :

"L'attention du bureau d'Agriculture de la Province de Manitoba, établi sous l'autorité d'un Acte de la Législature, est appelée sur les attaques systématiques qui ont été récemment publiées par des journaux d'Angleterre au sujet de Manitoba et de l'avenir qu'il offre aux émigrants de la Grande-Bretagne.

"Ces journaux affirment que le climat de Manitoba est assez rigoureux au hiver pour empêcher tout travail en plein air, et qu'il est très préjudiciable à la santé des colons et des animaux; que l'été est si court et accompagné de si peu de chaleurs que les moissons n'ont pas le temps de mûrir, et que toute tentative de s'établir dans la plupart des endroits du pays, sera nécessairement suivie d'un échec.

"Il est résolu :—Que le bureau proteste dans les termes les plus énergiques contre des assertions si dénuées de fondement et si contraires à la vérité des faits.

"Que ce Bureau est composé de membres choisis dans chacune des vingt-neuf divisions agricoles dont se compose la Province, et que presque tous ses membres pratiquent l'agriculture depuis un espace de temps variant de deux à trente ans.

"Que le climat de Manitoba au hiver est à peu près celui de la partie nord des Etats de Minnesota et du Dakota dont il est voisin, qu'il est très-salubre sous tous les rapports, et moins à craindre, à cause de la sécheresse du Pair, que le climat plus doux de certaines parties plus humides du Canada.

"Que l'agriculture et la colonisation ont fait de rapides progrès depuis quelques années dans le Minnesota et le Dakota, et que le chiffre de la population de ces deux états réunis est entre un et deux millions.

"Que depuis quatre ans, et particulièrement pendant la dernière année, la production des céréales a augmenté à Manitoba dans une plus forte proportion que dans les Etats ci-haut mentionnés.

"Que la longueur de l'été et les chaleurs qui l'accompagnent, sont les mêmes que dans le nord des Etats-Unis, et suffisent amplement à faire mûrir les moissons.

"Que l'expérience des membres de ce Bureau, qui sont répandus dans toutes les parties de la Province, est absolument contraire, sous tous les rapports, aux assertions fausses et injurieuses publiées dans les dits journaux; que les colons qui sont venus s'établir dans ce pays depuis les dernières années, sont satisfaits de leur condition; qu'ils ne font nullement du climat la même appréciation que ces journaux; qu'ils sont très-contents de leurs entreprises agricoles, et qu'ils se réjouissent de voir un grand nombre d'entre eux améliorer considérablement leur prospérité matérielle.

"Que pour ce qui est du bétail, le climat n'a aucun des inconvénients qu'on a mentionnés.

"Que ce bureau a des raisons de croire que les assertions publiées par les dits journaux ne sont pas faites dans l'intention sincère de donner des renseignements sur le pays, mais sont répandues à l'instigation de certaines personnes intéressées dans les chemins de fer des Etats-Unis et des vieilles provinces du Canada, dans l'espérance qu'elles nuiront à la mise en pratique du système de chemins de fer qui se construit maintenant dans le Nord-Ouest, lequel offrant des communications à toutes les parties du pays, est essentiel à la continuation de cette prospérité sans précédent dont nous jouissons déjà.

Signé par le Bureau d'Agriculture.

C. J. BRYDGES, *Président.*

CHARLES WHITEHEAD, *Vice-Président.*

ACTON BURROWS, *Secrétaire-Trésorier.*

CAUSERIE AGRICOLE

CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉLIORATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous avons manifesté notre contentement à la recommandation que faisait le Comité d'agriculture de l'Assemblée Législative, d'acheter plusieurs mille exemplaires du "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux, par M. J. A. Couture," afin d'être distribués aux cultivateurs par l'entremise des députés; et voici pourquoi : c'est que M. Couture, dans ce traité, n'a pas négligé de nous faire connaître les conditions économiques qui doivent régler la production des animaux domestiques, contrairement à d'autres traités de ce même genre qui n'en font aucune mention; oubliant les intérêts du cultivateur, ils n'ont pas suffisamment subordonné leurs préceptes aux règles de l'économie rurale.

Toutes les branches des exploitations rurales sont liées les unes aux autres, et pour s'occuper avec utilité de celles qui se rapportent aux animaux, il faut les rattacher à l'agriculture proprement dite et même aux diverses industries, telles que, par exemple, la vente des animaux ou la fabrication du beurre et du fromage, suivant que les débouchés du commerce nous offrent les avantages de retirer des prix rémunérateurs de ces produits : conditions indispensables du succès.

Il ne peut y avoir amélioration dans la production des animaux, sans accroissement dans les bénéfices du producteur; mais il y aura amélioration si ces bénéfices sont accrus, soit que l'augmentation provienne d'un perfectionnement qui rend les animaux plus précoces, plus faciles à produire, ou meilleurs et d'un prix plus élevé; soit qu'elle découle d'une diminution dans le prix de revient, produite par un progrès dans l'exploitation des fermes, dans la culture des prairies ou dans l'emploi des fourrages.

En général, il faut considérer comme les plus parfaits les animaux qui trouvent dans le mode d'exploitation des fermes et dans le climat du pays des conditions favorables à leur développement; ils sont alors comme une conséquence des agents naturels et ils réussissent sans soins dispendieux. Si en outre ils correspondent à un besoin général, s'ils trouvent des débouchés facilement, et dans tous les temps, ils offrent tous les avantages qu'on puisse désirer et donnent des bénéfices.

Ainsi, s'il convient de rechercher, en général, les animaux les plus parfaits de conformation, ceux qui ont le plus de qualités, il faut avoir égard à la facilité de les élever et de les nourrir comme il convient.

Nous ne conseillons pas, lorsque l'agriculture est peu avancée, de commencer l'amélioration des races directement et en changeant les animaux. Nous dirons qu'il est préférable de perfectionner notre culture, d'augmenter les fourrages et de les améliorer. Les améliorations des animaux seront ensuite une conséquence des progrès agricoles réalisés et qui s'opéreront d'une manière presque spontanée. Dans tous les cas, elles seront peu dispendieuses à produire et surtout durables.

Mais si les animaux ne correspondent pas, par leurs qualités, au degré de perfection que l'état de l'agriculture et la fertilité du sol comportent, il ne serait pas avantageux de suivre la marche que nous venons d'indiquer. Dans ce cas il faut, par des croisements appropriés, ou même par l'importation de races étrangères, hâter les changements, en ayant soin de ne pas dépasser le but, suivant en cela l'expérience de ceux qui se trouvent placés dans les mêmes conditions que nous, et qui ont réussi à perfectionner leur troupeau d'animaux.

Il est très difficile d'opérer des changements partiels dans l'exploitation d'une ferme; de changer brusquement le bétail en ne modifiant pas notre mode de culture, car les animaux doivent être en rapport, non seulement avec le climat, le sol, les fourrages et les besoins de la consommation, mais encore avec les habitudes des cultivateurs, avec la succession des cultures et le train général des fermes. Toujours onéreux, les changements partiels occasionnent des tiraillements pénibles et sont le plus souvent de peu de durée.

C'est surtout par l'établissement d'industries agricoles que l'on exercera une grande influence sur la multiplication des animaux, le perfectionnement des races, et comme conséquence l'accroissement du bien-être des campagnes. L'établissement des fromageries dans un grand nombre de nos campagnes a contribué largement et devra contribuer davantage à l'augmentation de nos prairies artificielles et aux meilleures soins à apporter à la culture des prairies naturelles qui nous permettront de garder un plus grand nombre d'animaux, par la quantité de bons fourrages qui seront à leur disposition: ce qui nécessairement amènera l'augmentation de nos récoltes, puisque nos terres recouvriront une plus grande quantité d'engrais.

Nos fabriques de sucre de betteraves, conduites avec prudence et sur une plus grande échelle, placées dans de bonnes conditions et dirigées par des intelligences actives, ne manqueront pas de favoriser l'élevage du bétail dans notre province, par l'usage que nous ferons de la pulpe de betterave pour la nourriture des animaux. Ce sera cette betterave qui nous fera aussi produire beaucoup d'engrais, qui nous permettra de nourrir notre bétail et de fumer nos terres mieux et à meilleur marché. C'est elle encore qui par sa pulpe remplacera les fourrages verts pendant l'hiver ou du moins y concourra avec les racines. Ajoutons que la pulpe entrant dans des rations bien proportionnées fera produire beaucoup de lait et de bon beurre, surtout quand par l'expérience nous saurons limiter la quantité de pulpe à donner à un animal à chaque repas.

Ces résultats favorables ne peuvent être obtenus qu'à la longue; il suffit pour cela d'organiser l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture méthodiquement, et quand on aura une idée des travaux agricoles et des sciences qui doivent en régler la pratique, on marchera sûrement et avantageusement dans la voie des améliorations agricoles. Parmi les moyens plus particulièrement à la disposition des cultivateurs et qui pourront exercer une influence directe et immédiate, sur les progrès agricoles, se placeront en première ligne l'amélioration et la multiplication des animaux domestiques, dont il importe en outre de

s'occuper à cause des produits si précieux, viande, lait, fromage, laine, cuir et suif, que les animaux fournissent à la consommation et à l'industrie.

L'importation des animaux, dont nous avons tant de fois abusé, et qui a été si souvent critiquée, sera un moyen efficace, peu dispendieux et sûr, parce qu'alors nous saurons l'employer à propos.

"Améliorons nos races par elles-mêmes! entendons-nous dire tous les jours; c'est-à-dire par des tâtonnements cherchons à créer ce que nous trouvons tout fait ailleurs!" Il faut pour cela songer à bien nourrir nos animaux et à les tenir dans de bonnes conditions hygiéniques: c'est ce que nous ne faisons pas.

Quant à l'acquisition des animaux importés, les cultivateurs, assez souvent, ont éprouvé de cruelles déceptions. Cependant nous ne devons pas blâmer l'importation, mais le mauvais usage que nous avons fait des animaux importés et les moyens, à l'aide desquels ou les a propagés dans les campagnes. Nous avons agi comme si la science était née d'hier, sans tenir compte des faits connus.

Cependant, aujourd'hui, grâce aux nombreux revers éprouvés depuis plusieurs années dans nombre de fermes, nous pouvons juger d'une manière approximative, pour chaque localité, de la convenance des des animaux étrangers; nous pouvons apprécier et les difficultés de les acclimater et l'utilité de les croiser avec les races du pays, pour en obtenir des produits ayant une conformation et des qualités préalablement déterminées. M. Couture, dans son "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux," a traité sagement et avec connaissance de cause, cette importante question.

Les importations sont avantageuses, si elles sont judicieusement faites. Au lieu de chercher à créer des races, importons celles d'un autre pays, quand ces races possèdent des qualités que nous voulons communiquer aux nôtres, et par conséquent des qualités compatibles avec la fertilité de notre sol et la nature de notre climat. Dans ce cas, le croisement des races est un des plus puissants moyens d'amélioration.

Mais, toutes les fois qu'on voudra introduire dans un endroit humide, tempéré, les animaux nerveux des pays chauds, l'importation sera inefficace; elle le sera aussi, quand on transportera sur nos côtes à air sec et vif, les animaux d'un sol gras et humide, où l'atmosphère est souvent douce et brumeuse. L'importation sera toujours nuisible, quand nous voudrions donner de la taille, du poids à nos races, à moins que dans ce cas on ne l'ait fait précéder d'une extension dans la culture des plantes fourragères, qu'on ait augmenté la quantité et la qualité des fourrages.

La préparation économique des fourrages, la distribution régulière des rations, la fixation judicieuse de ces dernières, selon les besoins des animaux, sont des soins secondaires, qui néanmoins peuvent être fort utiles. Mais comment répandre dans nos campagnes l'usage de ces moyens? Par un enseignement bien entendu de l'agriculture, par de véritables fermes modèles agrégées à nos écoles d'agriculture; par des conférences agricoles où seraient traitées ces principales questions par des conférenciers qui fréquemment journallement le cultivateur pour s'entretenir avec lui de ses bestiaux; enfin par une lecture attentive du "Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux,"

par M. J. A. Couture, que dans quelques jours les cultivateurs auront le plaisir de recevoir, par l'entremise de leur député à l'Assemblée Législative, grâce à la proposition qui en a été faite à la Chambre par le Comité d'Agriculture qui travaille si vaillamment à promouvoir les intérêts des cultivateurs pendant la présente Session du Parlement Provincial.

Si les cultivateurs veulent retirer un immense avantage de ce traité sur les animaux, qu'ils en fassent la lecture avec le plus grand soin; qu'ils mettent en pratique, de temps à autres, quelques recommandations de M. Couture sur le soin à donner au bétail; que dans les cercles agricoles, on établisse la discussion sur les conseils qui sont donnés aux cultivateurs sur le choix et le croisement des animaux; que dans ces réunions chacun y donne sa manière de voir et le fruit de ses propres expériences; en agissant ainsi, nous pouvons être sûrs qu'il se fera un immense progrès au point de vue de l'élevage du bétail, et conséquemment de l'amélioration de nos terres, car en agriculture tout s'enchaîne.

Culture du tabac.

M. le Rédacteur,

Je vois avec plaisir que le comité d'Agriculture s'occupe activement des moyens à prendre pour développer de plus en plus et encourager davantage la culture du tabac.

M'occupant moi-même de cette culture depuis au-delà de dix années, permettez-moi, M. le Rédacteur, de faire connaître une fois de plus ma manière de voir sur cette importante branche de nos industries.

En 1875, voici ce que je disais dans le premier traité que je fis paraître alors sur la culture du tabac: "Je suis persuadé que nous pouvons produire un tabac, sinon meilleur, du moins égal, en bonté, à celui que produisent les Etats-Unis. Mais ce qui nous manque pour arriver à ce résultat pratique, c'est 1o. une méthode pour cultiver le tabac, et 2o. des graines appropriées à notre climat."

Dans le deuxième traité, de 1881, voici ce que je croyais devoir dire: "La culture du tabac est très rémunérative, mais ce n'est qu'à certaines conditions, d'abord il faut un terrain choisi avec soin, de la graine de bonne qualité et ensuite une attention soutenue et un soin de chaque jour. Mais où prendre cette graine de bonne qualité dont je parle plus haut, et surtout celle qui s'adapterait le mieux à notre climat? Il faudrait en faire venir des pays étrangers, pour la distribuer parmi nos cultivateurs s'occupant sérieusement de la culture du tabac. Après avoir étudié le sol et le climat de la Hollande, je suis porté à croire que la graine venant de ce pays serait la plus convenable pour notre climat. Cette graine étant distribuée, on pourrait constater quelle est l'espèce qui nous conviendrait la mieux sous le rapport de la qualité et de la production."

• Il n'y a que le gouvernement qui pourrait, par l'intermédiaire de ses agents, se procurer, sûr de ne pas être trompé, cette graine destinée à être essayée en cette province. Il ne ferait en cela que suivre l'exemple de la Belgique qui a agi ainsi lorsque la culture du tabac a commencé à se développer chez elle.

C'est dans l'intérêt général que nous devons encourager la culture du tabac, car elle aura pour effet de faire rester parmi nous une somme énorme d'argent qui s'en va l'autre côté des frontières, chez nos voisins les américains. On ne peut se faire une idée du montant de cette somme qu'en calculant ce que nous dépensons de tabac dans chaque paroisse.

Prenons, par exemple, une paroisse de 200 foux; mettons deux fumeurs dépensant, par chaque famille, et pendant une année, au moins 10 lbs de tabac; nous avons de suite 4000 livres de tabac, ce qui à 25 cts la livre, donne de suite une somme de \$1,000 par paroisse, sans compter ce qui se dépense en tabac à chiquer et à priser. Prenez ensuite vingt paroisses par comté, vous avez \$20,000. Nous avons 65 comtés dans la province, cela vous donne la jolie somme de (\$1,300,000) un million trois cent mille piastres par année, dépensée en tabac ou en fumée si vous voulez.

Il est vrai que certains propriétaires, comme MM. Foucher et Toupin, cultivent le tabac par mille livres, mais avec la loi telle qu'elle est, on peut dire avec vérité que nous dépensons certainement encore au delà d'un million de piastres qui vont à nos voisins, un million de piastres que nous pourrions garder ici avec un peu de courage, de travail et surtout d'encouragement et d'activité de la part du gouvernement.

Oui, monsieur le rédacteur, que le gouvernement fasse venir de la graine des pays étrangers, qu'il la distribue aux cultivateurs sérieux qui s'occupent du tabac, qu'il fasse constater et publier les résultats, et l'on pourra dire que la culture du tabac est entrée dans une voie prospère. Je parle avec connaissance de cause, car depuis au delà de dix ans je fais une étude théorique et pratique de la culture et du rendement du tabac, et j'en agis ici, non par gloire personnelle, mais en vue du plus grand intérêt de tous mes compatriotes.

L. N. GAUVREAU, N. P.

Isle-Verte, 10 mars 1883.

Culture du gadellier pour boisson.

Un arboriculteur distingué, dans son rapport adressé à la Société d'horticulture de Paris, préconise avec raison la culture du gadellier pour boisson on été. Il appelle cette boisson du *petit vin*.

Le gadellier vient bien à mi-ombre sous les arbres à fruits, pommiers, pruniers ou cerisiers, là où les autres s'étiolent ou ne produisent rien. Cette culture trouverait donc bien sa place dans les vergers. On ne saurait trop recommander la culture de cet arbrisseau modeste et éminemment utile. On peut se procurer des plants d'excellentes variétés, en s'adressant à M. Auguste Dupuis, pépiniériste, au Village des Aulnaies, comté de l'Islet.

Voici, du reste, ce que dit de l'emploi qu'il fait des gadelles, M. J. Liron d'Airoles, dans son rapport à la Société d'horticulture de Paris:

"Étant court de boisson pour mes gens, dit-il, j'eus la pensée de mettre dans des tonneaux du jus de gabelle dans la proportion de moitié avec de l'eau. Ayant laissé fermenter, j'ai ensuite soutiré l'espèce de vin obtenu. Je l'ai fait couper dans d'autres futailles à l'usage du cidre, de manière à en faire une boisson assez forte, d'une couleur et d'un goût agréable, que

l'on boirait avec plaisir. En ajoutant quelques pintes d'eau-de-vie, on améliore encore cette boisson qui peut être considérée comme un petit vin d'été, d'une grande ressource pendant les fortes chaleurs."

On plante à trois pieds de distance, et si l'on a soin de bien fumer et de bien travailler le terrain, plutôt à la fourche qu'à la bêche, pour ménager les racines des arbres, si cette culture se fait dans les vergers, les racines des arbres de même que les racines des arbrisseaux; les uns et les autres pourront rester longtemps ensemble.

Distribution de nourriture pour les animaux.

S'il est vrai de dire que l'économie est plus utile en agriculture que dans toutes les autres industries, c'est surtout à la distribution de la nourriture des animaux domestiques que ce précepte doit être appliqué. Ce n'est pas toutefois que, dans notre pensée, il faille nourrir les animaux avec mesquinerie; au contraire nous entendons que les animaux d'une ferme reçoivent toujours une abondante alimentation.

Ce que nous voulons, c'est que le cultivateur sache tirer tout le parti possible de ses fourrages, de manière, que ne perdant rien pour la consommation, il puisse, avec les matières alimentaires dont il dispose, tenir le plus de bétail possible, tout en le nourrissant bien.

Amélioration de nos races d'animaux par le régime.

Si la bonté des animaux n'a de valeur réelle qu'en autant qu'elle apparaît à nos yeux comme le signe extérieur, l'indice révélateur de leurs qualités utiles, si ces qualités dépendent surtout du sang plus ou moins riche et généreux qui circule dans leurs veines, si enfin les aliments représentent pour nous, sous une forme grossière, les éléments futurs du sang, sur la composition duquel ils ont une grande influence, on arrive naturellement à conclure que: "Lorsqu'on veut améliorer une race quelconque d'animaux, la première condition à remplir consiste à lui fournir des aliments abondants et meilleurs." Et l'on peut ajouter que tout essai qui n'aurait pas satisfait à cette condition essentielle serait, par ce fait seul, frappé d'impuissance et de stérilité.

Des hommes qui ont profondément étudié la question d'une manière pratique et suivie, qui ont fait de l'élevage des animaux une spécialité, ont prouvé qu'en améliorant la nourriture des animaux on pouvait, à la longue, obtenir toutes les améliorations. Or, d'après l'expérience acquise, il s'en suit que le régime n'est lui-même que la conséquence de l'état agricole; en sorte que c'est à celui-ci que revient en réalité la première place dans la série de nos moyens.

Education des porcs.

Les porcs doivent être tenus dans une loge bien aérée et d'une douce température; il ne faut pas les laisser exposés aux ardeurs brûlantes du soleil, qui gerce la peau, leur donne une apparence malade et retarde leur développement. On doit aussi les tenir à l'abri des vents froids, des pluies glaciales et de la neige: condition importante qui n'est pas assez observée par les cultivateurs; lorsque les cochons passent la

plus grande partie de l'hiver à grelotter, il leur est impossible de profiter.

D'un autre côté, si on les tient constamment enfermés au milieu d'une atmosphère pestilentielle, et qui ne se renouvelle pas, leur constitution se détériore; ils tombent, pour ainsi dire, en consommation, et n'atteignent jamais la grosseur et le poids en rapport avec leur âge. Il faut donc éloigner d'eux avec soin ces fâcheuses conditions.

La porte de la porcherie doit être coupée à moitié, de façon que l'air puisse incessamment circuler et emporter tous les miasmes. On ne saurait tenir leur habitation trop propre, car rien ne contribue plus à les maintenir en bonne santé que d'avoir les pieds secs, une litière sèche et un air pur. On les voit, à la vérité, dans l'été, se vautrer dans les trous remplis de boue; mais la vase dont ils se couvrent le corps sert à les garantir du soleil et des mouches, cela prouve tout simplement que les piqures des insectes et l'excès de chaleurs ne conviennent pas à leur nature; or, on doit les mettre dans les conditions qui leur plaisent le mieux.

Lorsqu'on veut engraisser des cochons, on doit les tenir enfermés; la nourriture qu'ils peuvent ramasser en vagabondant dans les cours ou autour des granges et des écuries, même de la laiterie, ne compense jamais la perte de graisse, occasionnée par des courses continuelles. Si on les force de rester enfermés et qu'on leur donne en suffisance une bonne nourriture, l'accroissement qu'ils prendront paiera largement les dépenses.

Comme tous les animaux, les porcs ne profitent bien que lorsqu'ils sont logés dans un lieu tranquille et exposés à une douce température; mais ils peuvent, sans devenir malades, supporter, quand il y sont habitués, les plus fortes chaleurs et le froid; mais nous devons ajouter que les pluies froides et battues par les vents, la neige qui fond en tombant, les incommode plus que le froid; ces pluies, ces neiges, occasionnant, chez les jeunes animaux de nombreuses maladies. Les changements brusques de température, notamment le passage de la chaleur au froid, une nuit fraîche passée en plein air après une journée de forte chaleur suffisent pour produire des angines très dangereuses.

Donnez aux porcs un mélange d'orge et de farine de pois, délayé dans du lait, jusqu'au point de former un mélange très-clair, c'est le meilleur système d'engraissement que nous connaissions pour produire des animaux du plus grand poids. Mais il ne faut pas donner une nourriture si forte aux jeunes porcelets que l'on élève pour la maison; il convient de remplacer le lait par l'eau pure, ou de réduire la force du potage en donnant du son au lieu de la farine d'orge ou de pois.

Les eaux grasses, les eaux provenant du lavage de la vaisselle après les repas, mêlées à des farines, à du son, à des pommes de terre écrasées, ces eaux servent avec avantage à l'engraissement des porcs.

Si, par une cause quelconque, les porcs s'échauffent trop ou perdent l'appétit, on doit leur donner de la verdure, selon la saison: tantôt des feuilles de choux ou de salade; tantôt des racines fourragères, telles que pommes de terre ou betterave. Si, au contraire, ils sont trop relâchés, on les fait promener dans une

cour où se trouve des amas de cendre, de terre à briques ou de craie. Les cochons trouvent là ce qu'il leur faut pour se médicamenter eux mêmes.

Pendant la gestation, le régime des truies doit être calculé de façon qu'elles n'engraissent pas : car elles sont, aussi bien que les vaches, sujettes à la fièvre des lait ; et, en outre, l'obésité par leur état de grosseur ne leur permet pas de se mouvoir facilement : alors elles sont exposées à écraser leurs petits. Pendant la première quinzaine après le part, il faut que les repas de la truie soient légers et la laissent sur son appétit ; la nourriture ne doit pas être trop succulente : du son et d'autres mélanges médiocrement nutritifs suffisent parfaitement. Mais aussitôt que la fièvre de lait est passée, lorsque les porcelets sont capables de consommer tout le lait de la mère sans rien laisser dans les mamelles, il faut lui donner d'excellents potages de farine d'orge. A cette époque, la truie doit recevoir trois repas par jour.

A cinq ou six semaines, il faut faire couper les jeunes mâles. Un porc coupé donne bien plus de profit, tout en fournissant de la viande de meilleure qualité.

Choses et autres.

" Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière, par le Dr G. LaRoque, de Québec, 2^e édition — Nous accusons, avec reconnaissance, réception de ce volume. Son importance mérite plus qu'une mention ordinaire, et nous en parlerons au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, n'ayant pas eu le temps de le parcourir en entier.

Sommaire de la Revue de la Mode, du 25 février :

Gravures : Toilette de soirée (devant et dos) — Bando pour ameublement — Sac à ouvrage (3 dessus) — Deux guirlandes au plumetis — Costume de printemps — Costume de sortie — Toilette en pékin — Toilette en soie bleue.

Texte : Explication des toilettes et des ouvrages — Courrier de la mode — Chronique parisienne — Un oncle mitoyen (comédie) — Marthe (suite) Causerie financière — Menus de la semaine — Revue des magasins et de l'industrie.

Couvertures : Récréations en familles. — Solutions des récréations — Petite correspondance du docteur — Avis divers.

Gravure coloriée : Deux toilettes.

Sommaire du Monde Illustré du 23 février.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Le monument d'Alexandre Dumas ; Richard Wagner ; de Flottow ; Voyages d'exploration à la Terre de Feu ; Cérémonie expiatoire des Chytes pour l'anniversaire de la mort de Hassen ; Charles Sauvageot ; M. J. Chassé, gouverneur de la Guyanne française. — J. Roberts — Courrier du Palais, par Petit-Jean — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Théâtre, par Charles Moussolet. — Le Monde financier — Récréations de la famille — Solutions d'Échecs et de Rébus.

Gravures : Richard Wagner — F. de Elottow — Voyage d'exploration à la Terre de Feu. — Joie et misère des petits oiseaux : le galerion — Au Caire : Cérémonie expiatoire des Chytes pour l'anniversaire de la mort de Hussein — Charles Sauvageot — Vue prise à Thiers (Puy-de-Dôme) — Un coutelier en Auvergne — M. J. Chassé, nouveau gouverneur de la Guyanne française — Une chasse du XVII^e siècle.

La " plante roulante " en Amérique. — On trouve en grande abondance dans la vallée du Kansas, aux États-Unis, l'une des plus singulières plantes que l'on puisse signaler à la curiosité des naturalistes ; elle se développe sous forme d'une boule herbacée, à l'extrémité d'une tige démesurément petite, et prend des proportions très variables, depuis six pouces jusqu'à trois pieds et plus de diamètre. Quand la plante est en croissance, elle se tient sur la tige qui a sa racine en terre ; mais quand elle est arrivée à maturité, elle ne tarde pas à se dessécher, et alors il suffit d'un coup de vent pour la détacher et la faire rouler dans les prairies.

Chaque coup de vent la fait rouler, voltiger, bondir, passer quelquefois par dessus les broussailles. Quand les rafales sont intenses, le spectacle devient tout à fait fantastique, et rien n'est plus étrange que ces légions de grosses boules, légères, élastiques, qui semblent se poursuivre les unes les autres, en glissant à la surface du sol, avec une vitesse prodigieuse.

Un artiste et naturaliste distingué, M. Daniel C. Beard, a récemment étudié, lors de son voyage dans l'Onost-Amérique, cette plante singulière, dont le nom botanique est *cyton de phataphyllum*.

Voici un curieux épisode qui se raconte dans les régions où pousse la plante roulante :

Des chasseurs partis pour tuer des bisons aperçurent un jour, au loin, une troupe d'animaux bizarres qu'ils n'avaient jamais entrevus jusque-là ; ils s'embusquèrent derrière les arbres, non sans quelque frayeur ; le troupeau continua à courir plus fort que jamais ; les chasseurs ajustant de leurs fusils ces bêtes singulières, ils tirent, le troupeau court toujours ; ils tirent de nouveaux coups de fusil ; malgré les balles, le troupeau n'en bondit pas moins au milieu d'un nuage de poussière. Les chasseurs terrifiés s'enfuient, mais le troupeau les poursuit et les atteint. C'étaient des plantes roulantes du Kansas, emportées par le vent. — *Journal de Rome*.

Instruction agricole. — Si nous n'obtenons pas, dit le *Herald* de Chicago, dans les écoles d'agriculture supérieures, tous les succès désirés, cela vient de ce que les jeunes gens n'apprennent pas, dans les écoles primaires, les premiers éléments de l'agriculture. On devrait enseigner les premiers principes de l'agriculture dans toutes les écoles de campagne qui sont surtout fréquentées par des fils ou des filles d'agriculteurs.

La chose se fait en France et dans d'autres pays de l'Europe. On y enseigne à la jeunesse qui fréquente les écoles, la botanique, l'art de planter les arbres, la floriculture, la manière de semer et choisir les graines, en un mot, tout ce qui peut être utile aux élèves dans l'avenir.

Ils acquièrent ainsi des goûts pour l'agriculture.

Ce système a des résultats merveilleux.

On devrait agiter l'opinion publique dans ce sens. — *Le Canadien*.

Un instrument Indispensable.

Les récentes découvertes pour la fabrication des plumes stylographiques en ont fait un instrument très utile et presque indispensable pour ceux qui ont occasion d'écrire beaucoup et qui désirent avoir une plume commode, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Elles sont devenues d'un usage si général qu'il est peut-être un peu tard pour les recommander ; mais on a fait quelques améliorations dans la fabrication de la plume stylographique Livmore dans ce qui concerne le jeu plus rapide de l'aiguille et la facilité avec laquelle on peut la nettoyer et la réparer, ce qui a été cause de beaucoup de commentaires favorables pour cette plume. Il y a maintenant au-delà de 500,000 de ces plumes en usage, pour ne pas parler des nombreuses imitations inférieures. Elles sont non seulement un instrument magnifique mais encore très utile. Les fabricants ont baissé le prix de leurs plumes courtes unies à \$2 et celles montées en or et courtes à \$2.50 chacune. En envoyant ce montant à Louis E. Dunlap, gérant de la " Stylographic Pen Company, " No. 290, rue Washington, Boston, on vous renverra par le retour de la malle une plume et un paquet d'encre de première qualité. On vous remettra votre argent tout de suite si ces plumes ne vous donnent pas pleine et entière satisfaction sous tous les rapports. — *Daily American, Newbury, Conn.*

RECETTES.

Moyen de lustrer les couvertures de livres.

Le cuir de la couverture des livres, ainsi que les cartons, se polissent avec un cylindre de verre, s'ils sont ternis on les

frotté auparavant avec un blanc d'œuf, ou de fine colle de farine.

Polir et lustrer tout ouvrage doré.

Prendre deux onces de tartre, deux onces de soufre, et quatre onces de sel, les faire bouillir dans moitié eau et urine, y tremper l'ouvrage doré; cette eau lui donnera un beau lustre.

VENTE PAR LE SHERIF

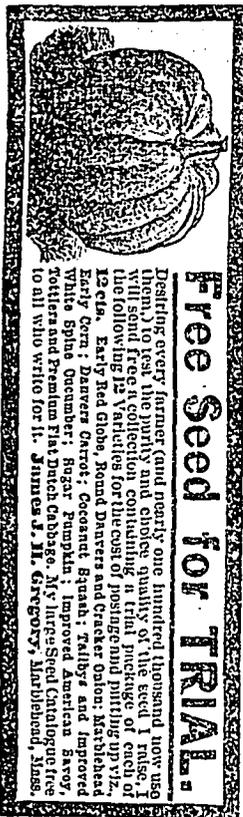
JEAN-BAPTISTE POUILLIOT, *Céuyor, notaire, de la ville de Fraserville, demandeur contre LEANDRE DIONNE, cultivateur, de la paroisse de Sainte-Rose du Dégelé, Défendeur; c'est à savoir:*

Une terre située dans le deuxième et troisième rangs de la seigneurie Madawaska, dans la paroisse de Sainte-Rose du Dégelé, étant les numéros 955 et 330, du plan cadastral et livre de renvoi de la dite paroisse de Sainte-Rose du Dégelé, de trois arpents de front plus ou moins, sur soixante arpents de profondeur.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Rose du Dégelé, MARDI, le VINGT-SEPTIEME jour de MARS courant, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

23 Mars 1883.



Free Seed for Trial.

Desiring every farmer (and nearly one hundred thousand now use them) to test the purity and choice quality of the seed I raise I have this Spring prepared a collection containing a trial package of each of the following articles for the cost of postage and packing only, viz: 12 cts. Early Red Globe, Round Danvers and Cracker Onion; Marblehead Early Corn; Danvers Cereals; Oceanic Potato; Improved American Savoy; Fother's and Premium Dutch Cabbage. My Improved Seed Catalogue free to all who write for it. **JAMES J. H. GREGORY, Mashfield, Mass.**



NEW Vegetables Specialty SEEDS CATALOGUE

My Vegetable and Flower Seed Catalogue for 1883 will be sent gratis to all who apply. Customers of last season need not write for it. All seed sent from my establishment is guaranteed to be both fresh and true to name and order. My collection of vegetable seed is among the most extensive to be found in any American catalogue, and a large part of it is of my own growing. As the principal producer of Early Globe and Hubbard Squashes, Improved Early Corn, the Mashfield and a score of other vegetable varieties, I should like to see the catalogue in the hands of and on the part of those who plant my seed will be found my best advertisement. **JAMES J. H. GREGORY, Mashfield, Mass.**

Demande d'emploi.

Le soussigné, ouvrier-typographe, désirerait trouver de l'emploi comme tel dans une imprimerie. Il pourra fournir de bonnes recommandations. S'adresser à Ste Anne, de la Pocatidre, à

FLAVIEN LAGACE, Typographe.

DEMANDE D'EMPLOI COMME INSTITUTRICE

UNE jeune fille ayant obtenu son diplôme pour école-mo-dèle, prendrait un engagement pour tenir une école modèle dans un arrondissement scolaire ou pour enseigner le français et l'anglais dans une famille.

S'adresser au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste-Anno de la Pocatidre.
15 mars 1883.

A VENDRE

BLE DE SEMENCE DU PRINTEMPS.

A VENDRE: blé de semence du printemps, à gros épis, à barbe, très productif et hâtif, variété "Golden Goose." Prix par sac de deux minots pesant 120 livres \$3.60 avec le sac, livrable au dépôt du chemin de fer Intercolonial de St Roch des Aulnaies d'ici au 1er avril prochain, payable comptant et en même temps que la commande. Adressez à

DUPUIS & CIE,
Village des Aulnaies, Comté de Pislet, P. Q.

15 mars 1883.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

STE HÉLÈNE DE KAMOURASKA.

Le soussigné devant aller s'établir à Manitoba, offre en vente ou à louer, une magnifique propriété située à deux arpents de l'église et à quelques arpents seulement de la station du chemin de fer, consistant en une maison complètement finie à l'intérieur et à l'extérieur, avec fournil, écurie, grange, remise pour voitures etc.; de plus un magnifique jardin avec arbres fruitiers. Conditions avantageuses. S'adresser au soussigné

HYACINTHE MICHAUD, Marchand,
Ste-Hélène de Kamouraska, P. Q.

8 mars 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulages, Small, grand bluteau en soie, et moulage à rébler forge. AUSSI un moulin à carder avec Foulon, teinturerie, deux presses avec poêle, plaques, cartos à presser &c., &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'église et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, une paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON
Sur les lieux.

1or février 1883.

A VENDRE

UNE des plus belles propriétés à Ste-Anno de la Pocatidre, située à un mille de l'église et du Collège, contenant six arpents de front sur vingt et un arpents de profondeur, suivant titre seigneurial.—S'adresser sur les lieux à

J. BTE OUELLET,

8 février 1883.